

ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC

Je certifie que la réquisition présentée le 2011-04-11 à 10:45 a été inscrite au Livre
foncier de la circonscription foncière de Laval
sous le numéro 18 032 323.

Officier adjoint de la publicité foncière

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis
Forme :	Sous seing privé
Nature générale :	Avis de décontamination
Nom des parties :	Requérant L'AVIRON HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS

29 JUIN 2011

DIRECTION RÉGIONALE DE LAVAL

Avis de décontamination

(Article 31.59 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q.c.Q-2)

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LAVAL

Montréal, ce septième jour d'avril de l'an deux mille onze (07-04-2011)

Comparaît : **L'AVIRON HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE**, compagnie légalement constituée en vertu de la Loi sur les Compagnies Partie 3, ayant son siège social au 111, boulevard des Laurentides, bureau 210, Laval, Québec, H7G 2T2, représentée par **Janie FORTIN**, directrice générale, dûment autorisée aux fins des présentes tel qu'elle le déclare;

(ci-après le « Comparant »)

LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval d'inscrire sur le registre le présent avis de décontamination concernant le terrain désigné ci-après; faisant état de l'absence ou de la présence des contaminants dans le terrain en deçà des valeurs limites réglementaires, tel qu'il apparaît dans le résumé de(s) l'étude(s) de caractérisation présenté ci-dessous et attesté par un expert visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2, et, le cas échéant, d'une mention des restrictions à l'utilisation du terrain inscrites sur le registre foncier devenues caduques du fait de la décontamination.

1. DÉSIGNATION DU TERRAIN

Un emplacement situé en la Ville de Laval, ayant front sur le boulevard des Laurentides, connu et désigné comme étant:

- 1.1 Le lot numéro **UN MILLION SOIXANTE-HUIT MILLE SOIXANTE-QUINZE (1 068 075)** du cadastre du Québec, bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval.
- 1.2 Portant le numéro civique 1015, boulevard des Laurentides, en la Ville de Laval, Province de Québec, H7G 2V8.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

(ci-après « l'Immeuble »)

2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS

L'AVIRON HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE est propriétaire de l'immeuble en vertu d'un titre de propriété publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous le numéro 17 018 591 et son adresse est 111, boulevard des Laurentides, bureau 210, en la Ville de Laval, Province de Québec, H7G 2T2.

3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE

Le terrain est situé dans la municipalité de Laval et les utilisations suivantes usages « commerce » 1 et 2, centres d'achats de voisinage, usages mixtes « résidentiel-commercial » d'au moins 12 logements, habitations multifamiliales d'au moins 12 logements, services publics, usages domestiques, et usages complémentaires. Précisément, les usages visés par le projet, soit l'usage « maison de pension » et l'usage « habitation multifamiliale d'au moins 12 logements, sont des usages autorisés sur ce terrain en vertu de la réglementation de zonage L-2000 de cette municipalité.

4. DÉCLARATION PRÉALABLE

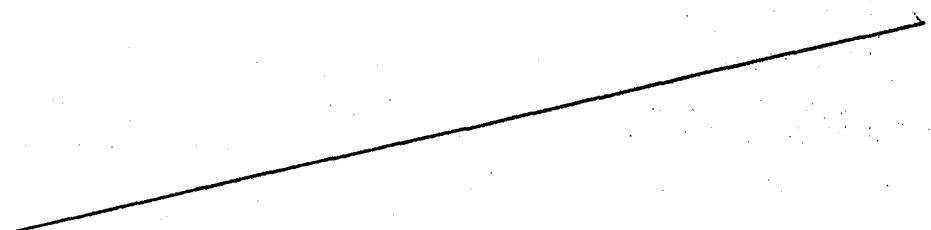
Le Comparant a déposé auprès du ministère de l'Environnement le plan de réhabilitation et les documents suivants qui s'y rapportent: Plan de réhabilitation environnementale, préparé par la firme INSPEC-SOL, rapport numéro MO25706-E2, en date du quatre décembre deux mille neuf (04-12-2009), et la supervision de la réhabilitation environnementale, numéro M25706-E3, en date du dix février deux mille onze (10-02-2011).

5. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

Le résumé ci-joint de l'étude de caractérisation Résumé Supervision de la réhabilitation environnementale de la firme INSPEC-SOL, Rapport numéro MO25706-E3, en date du dix février deux mille onze (10-02-2011), contresigné par le Comparant, fait partie intégrante du présent avis et contient :

- 5.1 un énoncé de la nature des contaminants enlevés, éliminés ou présents dans le terrain et dont la concentration n'excède pas les valeurs limites réglementaires;
- 5.2 un résumé des travaux de décontamination qui ont eu lieu sur l'Immeuble;
- 5.3 la superficie du terrain occupée par les sols qui contiennent des contaminants dont la concentration a été ramenée en deçà des valeurs limites réglementaires ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur;
- 5.4 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est;
- 5.5 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

Ce résumé est attesté par Raymond Morel en date du dix février deux mille onze (10-02-2011), dont copie conforme du formulaire d'attestation est annexée.



6. AUTRE

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un nouvel avis de contamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'immeuble, ou partie de celui-ci.

EN FOI DE QUOI, LE COMPARANT A SIGNÉ

Signature du Comparant :

Par : 
Janie FORTIN

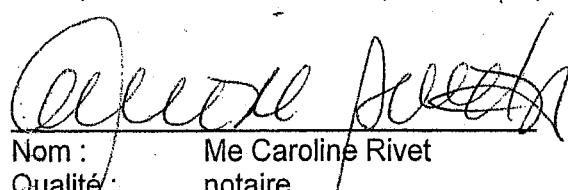
SIGNÉ À Montréal, Province de Québec,
ce sept avril deux mille onze (7 avril 2011).

ATTESTATION

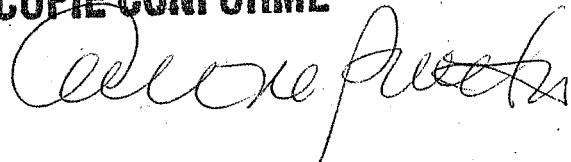
Je, soussigné, Caroline Rivet, notaire, atteste que :

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité du Comparant;
2. Le document traduit la volonté exprimée par le Comparant; et
3. Le document est valide quant à sa forme.

ATTESTÉ À Montréal, Province de Québec,
ce sept avril deux mille onze (7 avril 2011).


Nom : Me Caroline Rivet
Qualité : notaire
Adresse : 1585, rue Fleury Est
Montréal, Québec
H2C 1S7

COPIE CONFORME



**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS**

29 JUIN 2011

DIRECTION RÉGIONALE DE LAVAL

FORMULAIRE D'ATTESTATION

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

1. LOCALISATION DU TERRAIN	
Adresse : 1015, boulevard des Laurentides, Laval, Québec	
N° de lots : 1 068 075	Coordonnées : DEG.DEC.NAD83 Latitude : 45°34'30,7" nord Longitude : 73°41'48,6" ouest
Nom du cadastre : Cadastre officiel de la Province du Québec	
2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE	
Nom : Mme Janie Fortin	
Nom de l'entreprise : L'Aviron Hébergement Communautaire	
Adresse : 111, boulevard des Laurentides, Laval, Québec	Code postal : H7G 2T2
N° de téléphone : (450) 668-8727	N° de télécopieur : (450) 668-8727
3. VÉRIFICATION DU DOCUMENT ATTESTÉ	
Titre : Résumé. Supervision de la réhabilitation environnementale, 1015, boulevard des Laurentides, Laval, Québec	
Firm : Inspec-Sol inc. (Réf. : M025706-E3, 10 février 2011).	Date : 10 février 2011

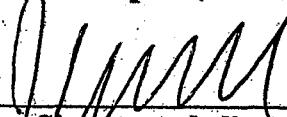
Après vérification, j'atteste que le résumé représente bien le contenu de l'étude de caractérisation et est conforme aux exigences du *Guide de caractérisation des terrains* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

RAYMOND MOREL

156

Nom de l'expert (en lettres moulées)

Numéro d'identification
de l'expert



10 fev 2011

Signature de l'expert

Date

p. j. Résumé de l'étude de caractérisation

COPIE CONFORME

1^{er} mai 2008



Janie Fortin
Inspec-Sol inc.

Résumé

**Supervision de la réhabilitation environnementale
1015, boul. des Laurentides
Laval, Québec**

Inspec-Sol a effectué la supervision de la réhabilitation environnementale des sols d'un site localisé au 1015, boulevard des Laurentides à Montréal, Québec. Les travaux ont été effectués du 10 au 27 janvier 2010, par la compagnie Uni-Val inc., sous la supervision d'un inspecteur de chantier d'Inspec-Sol de façon à s'assurer que ces travaux respectent les directives du plan de réhabilitation environnementale (Inspec-Sol référence no M025706-E2, 4 décembre 2009) approuvé par le MDDEP (référence no 7610-13-01-01566-10 / 400699273, 4 mai 2010).

Le Site est situé sur le côté est du boulevard des Laurentides, dans la Ville de Laval, Québec, et est entouré au sud par la rue St-Louis, au nord par la rue Gianchetti et à l'est par la place Brazeau. Le bâtiment sur le Site porte l'adresse civique no 1015, boulevard des Laurentides. La Propriété correspond légalement au lot rénové no 1 068 075 du Cadastre officiel de la Province du Québec. Les coordonnées du centre approximatif du Site sont 73°41'48,6" de longitude ouest et 45°34'30,7" de latitude nord. Il possède une forme rectangulaire couvrant une superficie de 2 731,7 m². Le Site est relativement plat. Il est situé à environ 1 m plus haut que le boulevard des Laurentides. Une clôture entoure le stationnement localisé à l'est du bâtiment, lequel correspond au secteur des travaux de la présente étude.

Préalablement à la réhabilitation environnementale, Inspec-Sol a réalisé sur le site une étude qui comportait une évaluation environnementale - phase I (référence no M025706-E1, datée du 30 novembre 2009), une caractérisation environnementale - phase II (référence no M020797-E2, datée du 18 décembre 2006) et une caractérisation environnementale complémentaire (référence no M025706-E2, datée du 4 décembre 2009). L'étude de caractérisation, incluant l'évaluation environnementale - phase I, la caractérisation environnementale - phase II et la caractérisation environnementale complémentaire, a été attestée par un expert habilité à fournir cette attestation selon l'article 31.65 de la LQE.



En date du 9 février 2011, selon les résultats des analyses chimiques des échantillons finaux provenant des parois et du fond des excavations réalisées dans le cadre de la réhabilitation environnementale, les sols du site sont considérés acceptables d'un point de vue environnemental pour un usage résidentiel.

RM/hs

A handwritten signature consisting of three parts: "Janie L.", "Allard", and "Métis".

COPIE CONFORME

A handwritten signature consisting of two parts: "Alain" and "Allard".

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS

29 JUIN 2011

DIRECTION RÉGIONALE DE LAVAL